



Études autochtones

Document cadre
à l'usage des enseignants
des années secondaires (S1-S4)

**Nouvelles directions
pour le renouveau
de l'éducation**

**Éducation
et Formation
professionnelle
Manitoba**
Linda G. McIntosh,
Ministre



ÉTUDES AUTOCHTONES

*Document cadre à l'usage des enseignants
des années secondaires (S1-4)*

1998

Éducation et Formation professionnelle Manitoba

Éducation et Formation professionnelle Manitoba
Données de catalogage avant publication

970.00497 Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants
des années secondaires (S1 à S4)

(Nouvelles directions pour le renouveau de l'éducation)

Auteur : Dan Thomas
Comprend une bibliographie (p. 6.3)
ISBN 0-7711-2188-1

1. Autochtones—Étude et enseignement (secondaire).
2. Autochtones—Étude et enseignement (secondaire)—
Manitoba. I. Thomas, Dan. II. Manitoba. Min. de l'Éducation et de
la Formation professionnelle. III. Collection

Copyright © 1998, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre
de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Éducation et Formation
professionnelle Manitoba, Direction générale de l'élaboration des programmes,
1970, avenue Ness, Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9.
Traduction de : Native Studies: Senior Years (S1-S4) A Teacher's Resource
Book Framework.

Les auteurs ont pris grand soin de nommer toutes les sources originales et de
respecter la législation en matière de droits d'auteur. Veuillez signaler toute
erreur ou omission éventuelle à Éducation et Formation professionnelle Manitoba
qui apportera les corrections nécessaires. Nous remercions sincèrement les
auteurs et les éditeurs de nous avoir permis d'adapter ou de reproduire leurs
documents originaux.

REMERCIEMENTS

Éducation et Formation professionnelle Manitoba remercie les personnes qui ont contribué à la préparation du document *Études autochtones, Document cadre à l'usage des enseignants des années secondaires (S1-S4)*.

Ancienne des Premières Nations

M^{me} Myrtle Thomas Peguis (Manitoba)

Rédacteur (version anglaise)

Dan Thomas Conseiller Éducation et Formation
professionnelle Manitoba

Membres de l'équipe de l'élaboration

Byron Apetagon	École secondaire Norway House	Div. scol. Frontier n° 48
Margaret Fiddler	École Peguis Central	Peguis (Manitoba)
Sophie Ledoux	École secondaire Winnipegosis	Div. scol. Duck Mountain n° 34
Marshall Murdock	Conseiller	Winnipeg (Manitoba)
Connie Singleterry	Conseillère	Garden Hill (Manitoba)
Larry Tait	École Roland Lauze	Nelson House (Manitoba)

Enseignants de la Division scolaire Winnipeg n° 1 chargés de la mise à l'essai (1986-1989)

Debbie Beach	École Hugh John Macdonald
Mary Courchene	École professionnelle R.B. Russell
René Desmet	École Mulvey
Gail Gossfeld	École David Livingstone
Melanie Hall	École professionnelle R.B. Russell
Tom Howard	École Aberdeen
Brenda Longclaws	École Hugh John Macdonald
Leslee Boivin-McKay	École Mulvey
Joe McLelland	École Aberdeen
Robert Milan	École Argyle
Margaret Scott	École Aberdeen
Anastasia Sych-Yerniuk	École David Livingstone

**Personnel de la Division des programmes scolaires
Éducation et Formation professionnelle Manitoba**

Lee-Ila-Bothe	Coordonnatrice	Section du soutien technique Direction de l'élaboration des programmes
Diane Cooley	Coordonnatrice	Section des programmes d'études cadre Direction de l'élaboration des programmes
Lynn Harrison	Opératrice en éditique	Section du soutien technique Direction de l'élaboration des programmes
Michael Hartley	Directeur des publications	Section du soutien technique Direction de l'élaboration des programmes
Joyce MacMartin	Responsable de projet	Section des lettres et des sciences humaines Direction de l'élaboration des programmes
Nathalie Montambeault	Opératrice en éditique	Bureau de l'éducation française
Juliette Sabot	Directrice	Direction générale de l'Éducation des Autochtones
Monty Szakacs	Conseiller (jusqu'en juin 1996)	Section du soutien technique Direction de l'élaboration des programmes
Dan Thomas	Chef de projet	Section des lettres et des Sciences humaines Direction de l'élaboration des programmes

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iii
Raison d'être du document	vii
Soutien au changement	xi
Chapitre 1 : Identité autochtone (secondaire 1)	1.1
Qui est Autochtone?	1.3
Unité autochtone.....	1.5
Gouvernement autochtone	1.7
Activités économiques	1.9
Échanges à l'échelle mondiale	1.10
Que réserve l'avenir?.....	1.11
Stéréotypes à l'égard des Autochtones (enrichissement).....	1.12
Femmes autochtones (enrichissement).....	1.13
Chapitre 2 : Harmonie environnementale (secondaire 2) ..	2.1
Conservation des ressources	2.3
Production alimentaire	2.4
Développement du Nord	2.5
Ressources humaines	2.7
Autochtones de l'Atlantique	2.9
Migration dans les zones urbaines	2.11
Effets sur la culture et l'économie du Sud.....	2.12
Les Autochtones de l'Amérique centrale	2.14
Les Autochtones et l'éducation (enrichissement).....	2.15
Adaptation à un monde en constante évolution	2.19
Chapitre 3 : Contribution des Autochtones	
(secondaire 3)	3.1
Origines d'un peuple	3.3
Création du peuple métis	3.6
Premières prises de contact	3.8
Droits des Autochtones.....	3.9
Vie économique des Autochtones (enrichissement)	3.14
Adaptation au changement.....	3.15
Perspectives historiques	3.16
Relations extérieures	3.18
Autonomie gouvernementale autochtone (enrichissement) ..	3.20

Chapitre 4 : Questions internationales (secondaire 4).....	4.1
Controverses actuelles	4.3
Liens géopolitiques	4.5
Qualité de vie.....	4.6
Choix offerts.....	4.8
Spiritualité autochtone	4.11
Annexe.....	5.1
Évaluation des élèves.....	5.3
Techniques d'évaluation des élèves	5.3
Méthodes d'enregistrement des données.....	5.5
Activités permanentes de l'élève	5.6
Interrogations et contrôles	5.7
Bibliographie.....	6.1

RAISON D'ÊTRE DU DOCUMENT

Le document *Études autochtones : Document cadre à l'usage des enseignants des années secondaires (S1-S4)* a pour objectif d'aider les enseignants à fournir aux élèves une perspective autochtone dans le cadre du programme de Sciences humaines. Il fournit le cadre conceptuel nécessaire à l'utilisation de *Études autochtones, Document-ressource à l'usage des années secondaires (S1 à S4)*.

Ce cadre conceptuel détermine les résultats d'apprentissage relatifs aux cultures des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Il vise à offrir à tous les élèves des expériences significatives et pertinentes. Ils auront ainsi l'occasion d'apprendre l'histoire du Manitoba et du Canada avant et après l'arrivée des Européens dans une perspective autochtone.

Ce document, de même que le Document-ressource, présentent également, à l'intention du personnel enseignant, des renseignements généraux sur la façon de favoriser l'acquisition de compétences et d'attitudes qui aideront les élèves à devenir des citoyens informés, déterminés et responsables.

Nature de la discipline

Les études autochtones représentent une discipline qui traite du point de vue unique des Autochtones à l'égard du monde, à savoir :

- leurs conceptions de la vie et la façon dont ces conceptions orientent leur perception des grandes questions;
- leur manière de fixer des priorités;
- leur façon d'interpréter les événements qui les touchent directement.

Philosophie

Le document cadre part du principe que l'acceptation de cultures différentes profite à l'ensemble des membres d'une société pluraliste.

Le présent document met en évidence les approches autochtones traditionnelles en matière d'éducation. Il est essentiel que les enseignants comprennent bien ces approches et s'assurent de faire cadrer leurs méthodes pédagogiques avec les stratégies suivantes :

- mettre l'accent sur l'enquête et la découverte par les élèves et l'enseignant;
- mettre l'accent sur le processus et non sur les conclusions;
- voir le rôle de l'enseignant comme celui de facilitateur, de personne-ressource et d'enquêteur qui travaille en collaboration avec les élèves;
- mettre l'accent sur les résultats d'apprentissage cognitifs et affectifs plutôt que sur l'assimilation d'un grand nombre de faits détaillés;
- se concentrer sur les activités, les valeurs et les actes des gens plutôt que sur des lieux, des objets, des dates et des noms;
- fixer une multiplicité de résultats d'apprentissage;
- mettre l'accent sur les unités d'apprentissage et les adapter aux perspectives et aux besoins locaux.

Les méthodes pédagogiques devraient s'appuyer sur les principes suivants :

- fonder les nouvelles activités d'apprentissage sur les acquis;
- expliquer aux élèves la signification et l'importance des activités;
- faire participer les élèves au processus d'apprentissage;
- offrir un maximum de possibilités d'échange de points de vue et d'idées.

But

Le but visé est de permettre aux élèves :

- d'intégrer la perspective autochtone;
- de comprendre et de respecter l'histoire, les cultures et les modes de vie contemporains des peuples autochtones;
- d'acquérir des connaissances solides sur différentes questions concernant les peuples autochtones;
- de comprendre la diversité et la fonction des systèmes sociaux, économiques et politiques des peuples autochtones dans des contextes traditionnels et contemporains (ex. : les rôles historiques des deux sexes et l'évolution de ces rôles);
- de développer une identité personnelle positive.

Les élèves auront maintes occasions d'acquérir des connaissances sur les peuples autochtones qui vont les aider à :

- participer plus activement et plus efficacement à une société en pleine évolution;
- montrer plus de respect envers l'environnement;
- participer aux réalités civiques et culturelles uniques de leurs collectivités.

Les élèves autochtones sont des apprenants et des participants à la culture autochtone, pas des experts. La compréhension des cultures et traditions autochtones varie d'une famille à l'autre. Par conséquent, au lieu de considérer ces élèves comme des experts, les enseignants devraient avoir les mêmes attentes envers l'ensemble des élèves.

Structure

Ce document cadre fait état des perspectives autochtones ainsi que des questions, du contenu et des résultats d'apprentissage liés au programme de Sciences humaines. Il aide aussi les enseignants à élaborer des plans de cours précis pour les études autochtones.

Les guides de l'enseignant concernant les études autochtones sont utilisés conjointement avec les documents du programme de Sciences humaines des années d'études concernées. Les sujets d'études qui y sont proposés aident les enseignants à intégrer une perspective autochtone à chaque composante des documents du programme de Sciences humaines.

Le présent cadre conceptuel, qui aborde des thèmes particuliers, fait état des résultats d'apprentissage. Il fait ressortir ce que les élèves devraient savoir et accomplir sous une perspective autochtone. Le cadre conceptuel constitue aussi la base de l'enseignement et de l'évaluation des *Études autochtones, Document-ressource à l'usage des années secondaires (S1 à S4)*.

Voici une brève description de chaque chapitre :

Chapitre 1 : Identité autochtone (secondaire 1) - décrit l'identité, les langues, les traditions, le patrimoine et la diversité culturelle des Autochtones.

Chapitre 2 : Harmonie environnementale (secondaire 2) - décrit comment les Autochtones vivent en harmonie avec leur environnement. Il présente les changements profonds subis depuis l'arrivée des Européens. Le chapitre 2 décrit comment les Autochtones se sont adaptés aux changements au niveau de l'éducation, de la vie urbaine, de l'emploi et du développement économique.

Chapitre 3 : Contributions des Autochtones (secondaire 3) - remonte à l'origine des peuples autochtones et métis et aborde la question de l'autonomie gouvernementale. L'accent est mis sur les progrès accomplis par les peuples autochtones sur le plan social, économique et politique.

Chapitre 4 : Questions internationales (secondaire 4) - se penche sur les questions qui préoccupent divers peuples indigènes du monde. Il examine certaines des questions touchant ces peuples, notamment l'autonomie gouvernementale, l'éducation et le développement économique.

SOUTIEN AU CHANGEMENT

De nombreuses équipes chargées de mettre en œuvre les nouveaux programmes d'études et les politiques, ainsi que d'organiser et diriger le perfectionnement continu du personnel et les activités de soutien au niveau de l'école, de la division ou du district ont déjà été mises sur pied. Ces équipes peuvent aussi contribuer à tenir la collectivité au courant des changements lorsque de nouveaux programmes d'études ou de nouvelles politiques sont introduits à l'école.

Idéalement, ces équipes sont constituées d'enseignants, d'administrateurs, d'autres membres du personnel scolaire, de parents ou de tuteurs, d'élèves et de membres de la collectivité. Il est essentiel qu'elles puissent compter sur le soutien et la direction de l'administration, tant au niveau de l'école qu'à celui du district ou de la division. Certains districts et divisions ont créé des comités de la mise en œuvre qui coordonnent le travail de l'équipe.

Éducation et Formation professionnelle Manitoba appuie le concept de l'équipe scolaire de mise en œuvre et s'est engagé à collaborer avec tous ses partenaires pédagogiques en vue de promouvoir et d'appuyer ces équipes.

Les écoles, divisions et districts scolaires qui auraient besoin d'aide pour la mise en œuvre de ce cours pourront communiquer avec les personnes suivantes :

Programme anglais :

Directeur
Direction générale de l'élaboration des programmes
Division des programmes scolaires
Éducation et Formation professionnelle
Manitoba
1970, avenue Ness, bureau W130
Winnipeg (MB) R3J OY9

Téléphone : 204 945-7967
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7967
Télécopieur : 204 948-3229

Programme français :

Directeur
Direction de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes
Bureau de l'éducation française
Éducation et Formation professionnelle
Manitoba
1181, avenue Portage, bureau 509
Winnipeg (MB) R3G 0T3

Téléphone : 204 945-6022
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6022
Télécopieur : 204 945-1625

CHAPITRE 1 : IDENTITÉ AUTOCHTONE (SECONDAIRE 1)

Qui est Autochtone? 1.3

Unité autochtone 1.5

Gouvernement autochtone 1.7

Activités économiques 1.9

Échanges à l'échelle mondiale 1.10

Que réserve l'avenir? 1.11

Séréotypes à l'égard des Autochtones (enrichissement) 1.12

Femmes autochtones (enrichissement) 1.13

CHAPITRE 1 : IDENTITÉ AUTOCHTONE (SECONDAIRE 1)

Qui est Autochtone?

Concepts de base et contenu

Dans cette unité, les élèves en viennent à comprendre que l'Amérique du Nord est perçue comme la terre d'origine des Autochtones de ce continent. L'accent est mis sur la préservation de la culture et du patrimoine autochtones pour les nouvelles générations.

Les élèves se demanderont si les Autochtones, en tant que premiers habitants de l'Amérique du Nord, cadrent dans le moule multiculturel. Ils constateront que les Autochtones n'ont pas nécessairement les mêmes buts et les mêmes aspirations que les immigrants canadiens.

Les élèves examineront le concept d'identité autochtone en examinant divers facteurs comme la langue, la reconnaissance juridique, la race et la culture. Ils apprendront à mieux connaître les Premières Nations, les Inuit et les Métis. En identifiant des Autochtones célèbres, ils reconnaîtront ceux et celles dont l'action a eu un effet positif sur la perception de l'identité autochtone. Les élèves examineront aussi les questions qui ont un effet négatif sur l'identité autochtone (préjugés, discrimination, ségrégation, stéréotypes).

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- faire la distinction entre les Premières Nations, les Inuit et les Métis;
- cerner les traits distinctifs faisant des Autochtones un groupe unique;
- analyser les facteurs qui déterminent ou influencent l'identité autochtone;

- déterminer si les Autochtones forment une société multiculturelle en analysant les arguments pour ou contre;
- examiner les besoins et les aspirations des Autochtones et les comparer aux besoins et aux aspirations des immigrants venant au Canada;
- distinguer les symboles, les noms, les institutions et les coutumes typiquement autochtones de ceux associés aux Anglais, aux Français etc.;
- faire une distinction entre la position officielle du gouvernement canadien et le point de vue autochtone concernant le droit de déterminer l'identité autochtone;
- identifier les droits conférés aux Autochtones et les comparer aux droits des autres Canadiens;
- reconnaître les effets des stéréotypes et du racisme;
- comparer les trois groupes autochtones reconnus constitutionnellement et faire ressortir les similitudes et les différences;
- nommer des Autochtones reconnus de nos jours pour leurs réalisations à l'échelle locale, provinciale, fédérale et continentale;
- examiner comment ces personnes influentes ont contribué à donner une image positive des Autochtones;
- interpréter la signification et les effets du projet de loi C-31;
- répondre de façon critique et réfléchie aux quatre questions soulevées par le projet de loi C-31.

Unité autochtone

Concepts de base et contenu

Dans cette unité, les élèves prennent conscience de la diversité des langues, des cultures et des milieux de vie des peuples autochtones.

Les élèves devraient être encouragés à se rendre compte des diverses conditions économiques que connaissent les Autochtones des six régions géographiques du Canada. Ils devraient examiner les facteurs qui influencent le développement économique de chaque région. Quels sont les obstacles à l'unité des Inuit, des Métis et des Premières Nations qui se dressent à l'échelle nationale? Les élèves devraient également s'attarder sur les droits garantis aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis par la Constitution canadienne, ainsi que sur les façons de régler les revendications territoriales, les demandes de compensation et les poursuites en justice.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- faire état des obstacles à l'unité des Inuit, des Métis et des Premières Nations qui se dressent à l'échelle nationale (p. ex., différences linguistiques et culturelles, recherche de gains à court terme par crainte de tout perdre);
- relater l'histoire d'associations autochtones nationales;
- expliquer les effets de l'Accord du lac Meech sur les Autochtones;
- comparer les points de vue du gouvernement fédéral et des Autochtones concernant la façon dont la société a considéré les Autochtones par le passé;
- comparer les droits de chasse des Indiens inscrits et des Métis;

- montrer qu'ils connaissent l'Accord du Nord ainsi que l'entente de principe entre le gouvernement fédéral et la nation Dénée et les Métis des Territoires du Nord-Ouest;
- examiner les ramifications de la confrontation d'Oka;
- analyser les causes fondamentales de la crise d'Oka (Pourquoi les gouvernements fédéral et provincial ont-ils changé leur façon de négocier avec les Autochtones?).

Gouvernement autochtone

Concepts de base et contenu

Ici, les élèves apprennent à mieux comprendre les formes de gouvernement traditionnelles et contemporaines que se sont données les Autochtones en examinant leur origine, leur structure, leur fonctionnement, leurs caractéristiques et leurs processus de prise de décision.

Les élèves apprennent également à mieux comprendre la législation reconnaissant les droits des Autochtones et à mieux connaître les responsabilités incombant aux gouvernements fédéral et provinciaux, qui sont de protéger et de garantir ces droits.

Les élèves seront amenés à :

- comparer les droits des membres des Premières Nations à ceux qui ne sont pas membres vivant dans des réserves;
- mieux connaître les dirigeants autochtones, leur position à l'égard de questions importantes, ainsi que la façon dont les principaux partis politiques fédéraux et provinciaux perçoivent les questions autochtones;
- établir la façon dont le système judiciaire touche les Autochtones.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- comparer les points de vue du gouvernement fédéral et des Autochtones concernant l'autonomie gouvernementale de ces derniers;
- décrire l'influence des gouvernements fédéral et provinciaux sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit;
- expliquer pourquoi les membres des Premières Nations ont certains droits différents de ceux des autres Canadiens;

- identifier les droits des Métis et les comparer aux droits des membres des Premières Nations;
- dire comment La Grande loi de la Paix a influencé l'émergence de la démocratie;
- décrire trois niveaux d'organisations politiques autochtones;
- discuter de deux questions que doivent adresser les organisations politiques autochtones;
- montrer qu'ils connaissent les faits saillants de l'histoire de groupes politiques formés d'Autochtones au Manitoba;
- expliquer pourquoi le gouvernement canadien a promulgué l'article 141 de la *Loi sur les Indiens* de 1927.

Activités économiques

Concepts de base et contenu

En plus d'aider les élèves à comprendre comment les Autochtones font partie intégrante du système économique canadien, cette unité met l'accent sur le pouvoir d'achat des Autochtones et leur dépendance économique à l'égard de certains services (système de soins de santé, services de consultation, éducation et consommation de certains biens). Les élèves évalueront aussi la politique gouvernementale concernant le développement économique des Premières Nations et du Nord et étudieront la façon dont la technologie touche les communautés autochtones.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- décrire les effets du système économique canadien sur l'ensemble des Autochtones et sur chacun d'eux individuellement;
- déterminer comment le gouvernement s'y prend pour favoriser l'activité économique dans les communautés autochtones;
- discuter du programme d'action positive par rapport aux Autochtones;
- analyser de quelle façon la technologie affecte les Autochtones;
- examiner les effets des lois et des restrictions imposées par la *Loi sur les Indiens* à l'égard du développement économique des réserves;
- examiner les droits de piégeage, de chasse et de pêche existants et la façon dont ces droits sont exercés;
- examiner d'autres formes de développement économique à l'échelle locale et régionale.

Échanges à l'échelle mondiale

Concepts de base et contenu

Les échanges entre les Autochtones du Canada et les peuples indigènes des autres pays sont abordés dans cette unité. Les élèves examineront les raisons du soulèvement de l'armée de libération nationale zapatiste dans l'état du Chiapas, au Mexique. Ils évalueront les effets possibles de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) sur les peuples autochtones du Mexique, des États-Unis et du Canada. Ils examineront aussi les causes des Autochtones canadiens étudiées par la Cour internationale de justice, la Grande-Bretagne, les Nations-Unies et le Vatican.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- décrire la *Loi sur les oiseaux migrateurs*;
- expliquer les droits accordés aux Autochtones en vertu du Traité Jay;
- décrire le rôle du Conseil mondial des peuples indigènes;
- expliquer les causes ayant entraîné la formation de l'armée de libération nationale zapatiste dans l'état du Chiapas, au Mexique.

Que réserve l'avenir?

Concepts de base et contenu

Les élèves sont encouragés à prévoir ce que l'avenir réserve aux Autochtones en examinant le rôle qu'ils seront appelés à jouer dans les prochaines années. À partir de ce qu'ils connaissent des droits des Autochtones, des droits constitutionnels et des droits découlant de traités, les élèves tenteront de prévoir ce qu'il adviendra de l'autonomie gouvernementale, des revendications territoriales et du développement économique des Autochtones. Ils chercheront aussi à prévoir comment les valeurs traditionnelles (soins et partage, franchise, gentillesse et respect) seront mises à contribution.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- déterminer ce qu'il advient des préoccupations actuelles des Autochtones (Quelles seront les valeurs des Autochtones au cours du XXI^e siècle?);
- comparer les positions respectives du gouvernement fédéral et des Autochtones à l'égard de l'autonomie gouvernementale de ces derniers;
- prévoir le rôle que les anciens seront appelés à jouer dans l'avenir au sein des communautés autochtones.

Stéréotypes à l'égard des Autochtones (enrichissement)

Concepts de base et contenu

Les gens ont de nombreuses idées préconçues sur les Autochtones et les autres peuples, même s'ils n'en sont pas toujours conscients. Cette unité s'attarde non seulement sur les stéréotypes à l'égard des Autochtones, mais aussi sur certains stéréotypes qu'ont les Autochtones à l'endroit des non-Autochtones. Il est important d'examiner l'origine des différents stéréotypes (les Autochtones sont autant perçus comme des héros que comme des parias) et de parler des stéréotypes les plus courants de nos jours.

Les élèves passent aussi en revue des exemples de préjugés d'ordre social et culturel et des exemples de stéréotypes perpétués par les médias. Ils apprennent à contrer les préjugés et à voir les Autochtones de façon plus juste, plus proche de la réalité.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- avoir une image plus réaliste des Autochtones, différente de celle véhiculée par Hollywood;
- expliquer comment les médias, les différences culturelles, les pressions sociales et les malentendus réciproques entretiennent les préjugés;
- percevoir les Autochtones de façon plus juste, plus proche de la réalité;
- proposer une alternative positive aux stéréotypes et à la discrimination.

Femmes autochtones (enrichissement)

Concepts de base et contenu

Le but visé par cette unité est d'examiner le rôle, les contributions et les droits juridiques des femmes autochtones sous un angle historique et contemporain. L'accent devrait être mis sur la contribution des femmes autochtones à l'épanouissement de leur propre culture et de celle des Euro-Canadiens.

Les élèves examineront les écrits des femmes autochtones (articles de journaux, films, livres et poésie), afin d'avoir une idée de leur créativité, de leurs préoccupations et de leurs opinions. L'unité examine aussi le rôle de la culture européenne dans la position adoptée aujourd'hui par les femmes autochtones.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- mieux connaître le rôle, les contributions et les droits des femmes autochtones dans les sociétés traditionnelles et contemporaines;
- décrire les changements majeurs se rapportant au rôle, aux droits et aux contributions des femmes autochtones;
- faire état des contributions des femmes autochtones sur le plan culturel, économique et politique.

CHAPITRE 2 : HARMONIE ENVIRONNEMENTALE (SECONDAIRE 2)

Conservation des ressources 2.3

Production alimentaire 2.4

Développement du Nord 2.5

Ressources humaines 2.7

Autochtones de l'Atlantique 2.9

Migration dans les zones urbaines 2.11

Effets sur la culture et l'économie du Sud 2.13

Les Autochtones de l'Amérique centrale 2.15

Les Autochtones et l'éducation (enrichissement) 2.16

Adaptation à un monde en constante évolution 2.20

CHAPITRE 2 : HARMONIE ENVIRONNEMENTALE (SECONDAIRE 2)

Conservation des ressources

Concepts de base et contenu

Bon nombre de peuples autochtones appelaient l'Amérique du Nord l'île de la Tortue. Les Autochtones qui vivaient alors savaient que les ressources du continent nord-américain étaient limitées, que le terrain variait considérablement d'un secteur à l'autre de l'île. Chaque secteur possédait des ressources qu'on ne trouvait pas nécessairement ailleurs.

Cette diversité a permis au commerce de se développer et de devenir florissant pour les nations autochtones et les particuliers qui habitaient les différentes régions géographiques. Les activités de base qu'on pratiquait (agriculture, chasse, pêche, piégeage, mines) endommageaient rarement le territoire. La population cherchait à développer son économie en harmonie avec l'environnement.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- comparer une carte montrant le territoire recouvert de glaciers environ 10 000 ans av. J.-C. à l'emplacement des territoires traditionnels des peuples de langues algonquiennes et athapascanes (Ces langues sont-elles apparues dans les régions limitrophes aux zones recouvertes de glace? Expliquez pourquoi les langues ont tendance à se développer de pair avec l'expansion et la contraction des glaciers);
- dire pourquoi les langues autochtones se sont étendues à d'autres régions;
- constater l'importance du lien rattachant les Autochtones à l'environnement.

Production alimentaire

Concepts de base et contenu

La majorité des aliments produits aujourd'hui dans le monde étaient cultivés par les Autochtones des Amériques. Bon nombre des techniques agricoles de la révolution verte adoptées dans la seconde moitié du XX^e siècle étaient couramment utilisées par les Autochtones. Bien d'autres produits étaient cultivés de façon naturelle, par une population qui avait appris à le faire au fil des siècles par souci de conservation.

Pour bien des communautés autochtones, l'agriculture est un moyen d'obtenir une autosuffisance alimentaire. Des scientifiques étudient les modes de conservation des collections de semences des plantes que faisaient pousser les Autochtones. Reconnues pour leur résistance aux conditions climatiques et à la maladie, ces plantes contiennent aussi plus d'éléments nutritifs que les collections hybrides que l'on trouve dans les supermarchés.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- établir si l'établissement de la frontière canado-américaine a eu pour effet de restreindre les activités agricoles des Autochtones;
- se faire une idée de la situation agricole actuelle et du passé des Autochtones du Midwest américain (Ont-ils pu maintenir leurs traditions agricoles?);
- établir si les personnes qui élèvent des animaux, cultivent des plantes et produisent des aliments de façon naturelle ont un régime équilibré et des habitudes saines.

Développement du Nord

Concepts de base et contenu

Les Autochtones du Nord (tels que définis dans le programme d'études des Sciences humaines de 10^e année, 1989) ont toujours considéré le territoire où ils habitent comme leur foyer. Traditionnellement, les Autochtones et leurs familles utilisaient les ressources du Nord pour se nourrir, s'habiller, se déplacer et s'abriter. Cette forme de gérance a permis aux Autochtones du Nord de survivre des milliers d'années. Ces dernières années, certaines formes de développement ont eu pour effet de perturber le mode de vie traditionnel des Autochtones du Nord, ce qui a forcé ces derniers à acquérir de nouvelles compétences et à s'adapter à un environnement en constante évolution.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- proposer une forme de développement des ressources et de gestion sans danger pour l'environnement qui serait viable dans le Nord;
- analyser une façon de répondre aux besoins fondamentaux de la population du Nord et de lui fournir des services à moindre coût;
- expliquer deux façons de concevoir le Nord : en tant que foyer et en tant que limite d'un territoire;
- établir si les Autochtones veulent contribuer davantage ou non à la gestion et au développement économique du Nord;
- défendre le modèle de développement des ressources qu'ils considèrent comme le meilleur;
- démontrer qu'ils sont au courant des questions entourant la relocalisation des Inuit du fjord Grise;
- décrire les conséquences du déplacement des Dénés de Churchill à Tadoule Lake;

- parler de l'effet des aménagements hydro-électriques sur l'environnement, la population et les moyens d'existence dans le Nord;
- décrire comment se sentent les gens qui ne jouissent pas des mêmes privilèges et des mêmes possibilités d'emploi que les autres;
- expliquer comment les gouvernements fédéral et provincial ont traité les Autochtones lors de la fondation de la ville minière de Flin Flon;
- décrire quelles ont été les conséquences de la relocalisation forcée des Cris de York Landing à Shamattawa;
- évaluer comment s'en sont tirés les membres de la bande de Fisher River, qui sont partis de Norway Head pour vivre de l'agriculture;
- évaluer ce que les industries créées à l'échelle locale ont apporté à la communauté Métis de Matheson Island;
- analyser le rôle joué par la télévision dans le Nord;
- faire la différence entre les terres accordées en vertu du certificat des Métis et les terres de réserve indienne;
- comparer l'organisation sociale et politique des communautés métis à celle des réserves indiennes.

Ressources humaines

Concepts de base et contenu

Pour bien des peuples autochtones, les montagnes revêtent un caractère religieux tant elles semblent immuables et éternelles. C'est au creux des montagnes du sud-ouest des États-Unis qu'était niché Old Oraibi, qui serait le plus ancien établissement humain en Amérique du Nord.

Dans les montagnes de l'Alberta, se trouve le Smallboy's Camp, là où le chef Robert Smallboy a amené son peuple à renouer avec sa terre d'origine et ses valeurs ancestrales. Le camp a montré comment on peut vivre en harmonie avec son environnement grâce aux valeurs traditionnelles.

Les montagnes exercent aussi une influence sur la foi et la stabilité. Au cœur des Rocheuses se trouve Alkali Lake, une communauté autochtone modèle ayant passé d'un taux d'alcoolisme de 100 % à un taux de sobriété de 96 %. L'espoir que partagent les Autochtones d'avoir une vie meilleure dans l'avenir sans pour autant oublier leur noble passé est bien vivant parmi les habitants et les communautés des régions montagneuses de l'Amérique du Nord.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- décrire comment les Autochtones vivant dans les régions montagneuses sont présents dans l'industrie du sciage et comment celle-ci les affecte;
- décrire les formes d'agriculture spécialisée pratiquées par les Autochtones dans les régions montagneuses;
- donner trois exemples d'avantages que les Autochtones ont su tirer des possibilités de développement économique dans les régions montagneuses;
- parler de l'histoire et du mode de vie actuel des Autochtones des Rocheuses;

- décrire la nature des liens entre les Autochtones et les non-Autochtones des secteurs de l'Ouest canadien n'ayant pas fait l'objet d'un traité;
- comparer les contes, les légendes et les enseignements des peuples autochtones des Rocheuses;
- montrer qu'ils connaissent l'histoire de la communauté de Alkali Lake.

Autochtones de l'Atlantique

Concepts de base et contenu

Les Autochtones de la côte de l'Atlantique ont été les premiers à rencontrer les Européens qui ont débarqué sur ce continent. À la suite d'échanges commerciaux, de guerres et de négociations, bien des Autochtones se sont retrouvés sans terres ni ressources, leurs droits ayant été bafoués (droits découlant de traités, droits de la personne). Ayant perdu leurs droits et leurs ressources, les Autochtones n'ont pas eu leur juste part des richesses de la région.

Cependant cette région est peu industrialisée. Son éloignement des grands centres urbains la désavantage, car sans marchés à proximité, il est difficile d'attirer les investisseurs et de favoriser le développement économique. Ainsi la région de l'Atlantique est l'une des plus pauvres au Canada. Quant aux Autochtones, ils sont les plus pauvres parmi les pauvres. Les dirigeants autochtones actuels cherchent à se servir de leurs droits garantis en vertu de traités comme moyen de développer l'économie et d'atteindre l'autosuffisance.

Résultats obtenus

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- proposer une solution possible à la disparité économique entre Autochtones et non-Autochtones dans la région de l'Atlantique;
- parler des droits de pêche des Autochtones;
- justifier le droit de libre passage garanti aux Autochtones en vertu du traité Jay;
- évaluer les limites du traité de 1752 conclu entre la nation Micmac et la Grande-Bretagne;
- montrer qu'ils connaissent le traité Dummer;
- décrire une des nations autochtones de cette région;

- expliquer le rôle des Autochtones dans la chasse aux phoques;
- évaluer le rôle limité que les Autochtones seront appelés à jouer à l'avenir dans l'industrie de la pêche qui connaît un déclin;
- proposer des façons de faire participer davantage les Autochtones au développement des ressources au large des côtes;
- évaluer le développement économique dans les communautés autochtones ainsi que les entreprises autochtones existant dans les collectivités non autochtones;
- analyser les faits ayant conduit à la quasi-extinction des peuples autochtones de la région de l'Atlantique.

Migration dans les zones urbaines

Concepts de base et contenu

Les Autochtones émigrent en grand nombre dans les zones urbaines pour y travailler ou pour s'instruire. Ce déplacement de population au Manitoba s'explique principalement par le taux de chômage, qui va de 80 à près de 100 % dans la plupart des communautés autochtones. Le chômage est également élevé dans les régions où les industries primaires ont été affectées par les grands centres urbains ou par les projets de développement des ressources (p. ex., l'exploitation forestière à grande échelle a eu pour effet de réduire le commerce des fourrures).

Les Autochtones des zones urbaines poursuivent diverses carrières. Leurs compétences, leurs habiletés et leur persévérance ont un effet positif sur la façon dont la population les perçoit. Le nombre d'Autochtones dans les centres urbains ne cesse d'augmenter. L'on estime qu'une personne sur quatre qui entrera sur le marché du travail en l'an 2000 sera Autochtone.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- mesurer les effets de la dégradation environnementale sur les Autochtones de la région et proposer des solutions possibles;
- interpréter les données ayant trait à l'urbanisation des Autochtones;
- prévoir comment les Autochtones contribueront à l'économie dans l'avenir;
- évaluer la capacité des entreprises à respecter les observances et les manifestations culturelles des Autochtones;

- évaluer l'efficacité des associations autochtones des zones urbaines qui gèrent et administrent des programmes sociaux;
- établir le nombre de programmes d'études post-secondaires portant sur les Autochtones et la culture autochtone.

Effets sur la culture et l'économie du Sud

Concepts de base et contenu

C'est au sud des États-Unis que l'on retrouvait les plus anciennes civilisations agricoles de l'Amérique du Nord. Au Sud-Est, vivaient les nations connues plus tard sous le nom de « cinq nations civilisées ». Les Seminoles (formés de diverses nations dont les Creeks) ont lutté contre les intrusions américaines jusqu'au XX^e siècle. Jusqu'à maintenant, ces peuples n'ont jamais capitulé devant les É.-U. et aucun autre état souverain, ni restitué leurs terres. Par ailleurs, c'est au Sud-Ouest que l'on trouve le plus ancien peuplement autochtone de l'Amérique du Nord constamment habité. Aujourd'hui, la réserve de la nation Navajo est la plus étendue et la plus peuleuse de l'Amérique du Nord.

Les Autochtones du Sud-Est, colonisés par des Européens du Nord anglophones, ont subi des guerres, des violations de traités, des évacuations forcées de leurs terres et des lois ségrégationnistes. Par contre, les Autochtones du Sud-Ouest, colonisés par des Européens du Sud hispanophones, ont pu garder leurs titres et leurs droits qui ont même été reconnus et affirmés solennellement par la couronne espagnole. Ils étaient également libres de se marier avec qui ils voulaient et vivent encore sur leur terre d'origine. Les croyances et les cérémonies religieuses de ces peuples ont également continué de co-exister avec celles des églises européennes.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- comparer l'histoire et la situation actuelle d'une des nations autochtones de la partie sud des États-Unis;
- décrire les cultures autochtones du Sud-Est et du Sud-Ouest;
- discuter de la diversité de l'économie autochtone du Sud-Est et du Sud-Ouest (indiquer si elle est intégrée ou non à celle des non-Autochtones);

- critiquer les effets de la politique de ségrégation raciale sur les communautés autochtones et les autres groupes raciaux des régions qui sont aux frontières des États-Unis;
- sympathiser avec les peuples autochtones qui ont été évacués de force par le passé et de nos jours;
- remettre en cause le rôle joué par les Autochtones dans le commerce des esclaves;
- discuter du rôle des Autochtones dans le développement des ressources du Sud-Ouest et des possibilités qui s'offrent à eux (faire une projection démographique de la population autochtone).

Les Autochtones de l'Amérique centrale

Concepts de base et contenu

L'Amérique centrale est une des régions les plus densément peuplées des Amériques. On y trouve beaucoup d'Autochtones de sang pur ou mélangé. La région subit une guerre civile mettant aux prises des extrémistes de gauche et de droite, qui vient s'ajouter aux problèmes existants associés à la surpopulation, à l'urbanisation, à la pauvreté et à la destruction de l'environnement. Dans ce conflit, les Autochtones sont pris entre deux feux.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- expliquer pourquoi et comment l'énergie est devenue une question autochtone, canadienne et internationale;
- définir ce qu'est une multinationale et illustrer comment les multinationales exploitent les Autochtones;
- prévoir les effets de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) sur les Autochtones des pays membres;
- évaluer de quelle façon l'aide du Canada à l'étranger touche les Autochtones de l'Amérique centrale;
- débattre le rôle des Autochtones dans le conflit au Nicaragua;
- démontrer leur connaissance de l'histoire des Mayas et des Aztèques;
- décrire les réalisations des Mayas et des Aztèques;
- évaluer la politique du gouvernement en place au Guatemala;
- décrire le traitement que la junte militaire du Guatemala a fait subir aux Autochtones;
- étudier l'histoire du canal de Panama et prévoir quel sera l'avenir de ce canal.

Les Autochtones et l'éducation (enrichissement)

Concepts de base et contenu

L'influence des Autochtones sur l'éducation de leurs enfants s'exerce à trois niveaux : l'éducation traditionnelle, la perte de contrôle à l'égard de l'éducation et le contrôle de l'éducation à l'échelle locale. Examiner chacun de ces niveaux en fonction du rôle et des responsabilités incombant aux Autochtones ainsi qu'aux gouvernements fédéral et provincial. Identifier les difficultés éprouvées par les élèves, faire état de leur progrès et de leurs réalisations et examiner l'influence de la famille, de la religion et du gouvernement dans l'éducation des Autochtones.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- parler du rôle et des responsabilités incombant traditionnellement aux membres de la famille élargie;
- parler du rôle et des responsabilités des enseignants et des enfants en tant qu'apprenants;
- expliquer le rôle et les responsabilités des hommes et des femmes engagés dans l'éducation traditionnelle;
- résumer le rôle et les responsabilités des clans faisant partie du système de clans;
- décrire le rôle et les responsabilités des anciens;
- décrire les valeurs et les méthodes d'enseignement traditionnelles;
- montrer qu'ils sont au courant du rôle et des responsabilités des missionnaires chrétiens;
- évaluer les responsabilités du gouvernement fédéral avant et après la promulgation de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* (AANB, 1867);

- parler du rôle et des responsabilités des pensionnats (écoles confessionnelles, externats);
- adopter une position éclairée à l'égard du contrôle de l'éducation à l'échelle locale;
- résumer la manière dont les communautés autochtones administrent l'éducation (autorités scolaires, comités d'écoles et commissions scolaires);
- examiner les effets des « Native Teacher Education Programs »;
- débattre le rôle de l'Association pour l'éducation des Indiens du Manitoba.

Association pour l'éducation des Indiens du Manitoba

Fondée en mai 1979, l'Association pour l'éducation des Indiens du Manitoba comprend deux types de services : les services éducatifs et les services aux élèves.

Les services éducatifs ont établi les priorités suivantes :

- fournir des services d'information sur l'éducation aux Premières Nations et s'assurer que les membres des Premières Nations vivant hors des réserves aient accès aux services de l'Association;
- fournir des services, un appui et de l'aide aux Premières Nations en matière d'éducation;
- faire les recherches nécessaires et établir des méthodes d'évaluation;
- sensibiliser les gens au *contrôle de l'éducation à l'échelle locale* (p. ex., les droits et les responsabilités);
- proposer des ateliers, des cours et des programmes favorisant le développement des compétences nécessaires et une meilleure compréhension.

Note à l'intention de l'enseignant – Les services de consultation destinés aux élèves manitobains membres des Premières Nations étaient fournis auparavant par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Les services aux élèves, proposés par l'Assemblée des chefs du Manitoba en 1978, ont été incorporés en 1981.

Voici la liste des programmes de soutien :

- orientation académique;
- orientation sociale;
- conseils financiers;
- relations communautaires;
- services d'aide pédagogique;
- services d'orientation;
- services de loisirs;
- références;
- service après les heures de bureau.

Pour avoir droit aux services aux élèves, il faut :

- être membre d'une Première Nation du Manitoba;
- être admis dans un établissement d'enseignement agréé reconnu par les responsables de l'éducation de la Première Nation concernée.

L'aide financière accordée par l'Association permet de payer :

- les frais de scolarité;
- les livres et les fournitures;
- les allocations de subsistance (en fonction du nombre de personnes à charge).

Adresse : Bureau des services aux élèves
352, rue Donald, bureau 305
Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8
Téléphone : 204 947-0421
Télécopieur : 204 942-3067

Adaptation à un monde en constante évolution

Transition vers un nouveau milieu

Concepts de base et contenu

Au Manitoba, les Autochtones continuent d'émigrer dans les centres urbains, bien qu'il y en ait beaucoup qui retournent périodiquement dans leur communauté. Les questions et les thèmes ayant trait à la relocalisation sont d'ordre historiques, culturels, économiques et politiques.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- décrire les facteurs importants qui ont motivé les Premières Nations et les Métis à choisir tel ou tel emplacement;
- évaluer les raisons pour lesquelles les Autochtones déménagent des régions rurales aux régions urbaines;
- comparer les possibilités d'emplois dans les localités rurales et les centres urbains;
- comparer les possibilités en éducation dans les centres urbains et les localités rurales;
- comparer les possibilités d'expression culturelle dans les localités rurales et les centres urbains;
- analyser les possibilités d'obtenir un poste au sein des organisations politiques dans les centres urbains et les localités rurales;
- nommer des activités sociales offertes dans les centres urbains et les localités rurales;
- décrire les rajustements culturels jugés nécessaires pour que les gens se sentent chez-eux dans leur nouveau milieu;
- examiner le rôle des organismes gouvernementaux qui cherchent à aider les nouveaux arrivants à s'adapter à leur milieu;

- classer dans un tableau les responsabilités incombant à chaque gouvernement fédéral, provincial, municipal;
- montrer qu'ils savent qui est responsable du placement en milieu de travail, du logement et de la formation;
- résumer les problèmes vécus par les Autochtones et les enclaves autochtones dans les zones urbaines;
- formuler des hypothèses sur l'avenir des Autochtones dans les villes.

Communautés autochtones

Afin de mieux comprendre les Autochtones du Canada, l'étude des communautés dans lesquelles ils vivent s'impose. Il est essentiel de reconnaître l'influence des facteurs politiques, géographiques, économiques et culturels qui ont influencé l'établissement et le développement de ces communautés.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- montrer sur une carte l'emplacement probable des nations autochtones avant l'arrivée des Européens;
- décrire les effets de la première prise de contact avec les Autochtones sur les non-Autochtones;
- décrire une réserve et la comparer aux :
 - communautés autochtones dans les zones urbaines,
 - communautés métis dans les régions rurales;
- nommer les facteurs culturels, géographiques et économiques ayant un effet sur la diversité des communautés autochtones;
- comparer les communautés autochtones aux communautés avoisinantes non-Autochtones (eau et égouts, électricité, téléphones, routes);

- formuler une opinion expliquant pourquoi selon eux les membres des Premières Nations quittent les réserves et faire état des problèmes qu'ils rencontrent;
- énumérer les raisons pour lesquelles des membres des Premières Nations retournent dans les réserves (parler des problèmes de réadaptation);
- déterminer si le mouvement migratoire vers les zones urbaines est propre aux Autochtones;
- donner les raisons expliquant la relocalisation de peuples autochtones (p. ex. relocalisation des Chipewyans de Churchill à Tadoule Lake);
- évaluer les effets positifs et négatifs de la culture dominante et de la technologie sur les Autochtones;
- déterminer la pertinence des jugements de valeur que peuvent porter les non-Autochtones dans leurs échanges avec les Autochtones.

CHAPITRE 3 : CONTRIBUTION DES AUTOCHTONES (SECONDAIRE 3)

- Origines d'un peuple 3.3
 - Création du peuple métis 3.6
 - Premières prises de contact 3.8
 - Droits des Autochtones 3.9
 - Vie économique des Autochtones
(enrichissement) 3.13
 - Adaptation au changement 3.14
 - Perspectives historiques 3.15
 - Relations extérieures 3.17
 - Autonomie gouvernementale autochtone
(enrichissement) 3.19
-

CHAPITRE 3 : CONTRIBUTION DES AUTOCHTONES (SECONDAIRE 3)

Origines d'un peuple

Concepts de base et contenu

Avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord, deux groupes autochtones habitaient le Canada, soit les Premières Nations et les Inuit. Ces deux groupes se composaient de nations autonomes ayant leurs propres assise territoriale, forme de gouvernement, langue, lois, religion et économie. Depuis, de nombreux Autochtones ont vu leurs institutions traditionnelles remplacées par de nouvelles lois, traditions et croyances. Il y a eu aussi entre-temps la création d'un troisième groupe autochtone, les Métis.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- fournir dans une perspective autochtone deux types d'explications concernant l'origine des peuples autochtones;
- se faire une opinion des explications fournies par les non-Autochtones concernant l'origine des peuples autochtones;
- nommer les principaux groupes autochtones qui existaient quand les Européens ont débarqué pour la première fois sur ce continent;
- décrire quatre effets majeurs que les premiers échanges entre Autochtones et Européens ont produits sur ces derniers;
- mentionner cinq contributions majeures des Autochtones à la société canadienne et dans le monde;
- établir quatre similitudes et quatre différences culturelles entre Autochtones et non-Autochtones;

- sympathiser avec les Autochtones qui ont dû être déplacés pour faire place aux immigrants européens;
- démontrer qu'ils connaissent l'AANB, y compris sa reconnaissance par le droit international (indiquer quel gouvernement a adopté la loi et fournir une des raisons de son adoption);
- dresser la liste des traités signés après la Confédération et dire si l'esprit de ces traités a été respecté selon les Autochtones;
- résumer les articles de la *Loi sur les Indiens* se rapportant à :
 - la définition d'un Indien,
 - ~~l'~~émancipation,
 - ~~l'~~éducation,
 - les élections versus un gouvernement traditionnel d'une bande,
 - les cérémonies et les danses;
- fournir une perspective autochtone relativement à :
 - l'appartenance aux Premières Nations,
 - ~~l'~~autonomie gouvernementale,
 - le développement économique,
 - le partage des ressources,
 - ~~l'~~taxes,
 - les revendications territoriales;
- montrer qu'ils savent qui sont les Métis et qu'il connaissent leur histoire;
- comparer les droits des Métis et des Premières Nations;
- reconnaître les questions importantes touchant les Indiens non inscrits;
- réfléchir sur les préoccupations actuelles des Métis (questions politiques, besoins sociaux, développement économique, contrôle des ressources, autonomie gouvernementale, santé et bien-être);

- relater l'histoire des Autochtones des Territoires du Nord-Ouest (s'attarder sur la division en deux territoires contrôlés par les Autochtones);
- présenter le point de vue autochtone sur la Constitution canadienne, l'Accord du lac Meech et l'Accord du Nord (entente de principe entre les Dénés, les Métis et le gouvernement fédéral).

Création du peuple Métis

Concepts de base et contenu

La naissance d'une nouvelle nation, celle des Métis, est attribuable aux mariages mixtes entre les colons français et britanniques et les Autochtones. Les Métis ont développé leur propre culture, à la fois européenne et autochtone. Ils parlaient une langue commune, le Metchif, ainsi que les langues de leurs ancêtres et de leurs voisins. Ils avaient leur propre gouvernement et ont défendu les droits de tous les peuples du Nord-Ouest. Leurs efforts ont permis de garantir les droits de tous les habitants de la nouvelle province du Manitoba.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- évaluer quels ont été les effets, sur les Autochtones, des activités économiques qui se pratiquaient en Nouvelle-France jusqu'en 1760;
- décrire le rôle de l'Église dans la vie des Autochtones (parler des pratiques de l'Église et de sa politique à l'égard des Autochtones);
- examiner la nature des rapports qu'entretenaient les Autochtones avec les militaires français;
- examiner les rapports mutuels entre l'administration de la Nouvelle-France et les Autochtones;
- montrer qu'ils connaissent les effets de la conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques sur les Autochtones du Bas-Canada;
- déterminer le rôle clé joué par les Autochtones pendant les tentatives des Britanniques visant à contrôler l'Amérique du Nord;
- situer sur une carte les treize colonies britanniques de l'Amérique du Nord;

- expliquer pourquoi les religions européennes ont dominé les Autochtones;
- établir la nature des gouvernements coloniaux et parler des pressions qui ont finalement entraîné l'union des colonies britanniques de l'Amérique du Nord;
- décrire le mode de vie des Métis en examinant leur forme de gouvernement, leur système économique, leurs croyances spirituelles et leurs modes d'expression (musique, danse et folklore);
- situer les collectivités fondées par les Métis sur une carte du Manitoba;
- situer les collectivités ayant une population métis sur une carte du Manitoba;
- dresser la liste des chefs métis historiques et contemporains et mentionner une réalisation majeure associée à chacun d'eux;
- formuler des critiques quant à l'opinion que les responsables coloniaux avaient à l'égard des Autochtones et expliquer la raison de cette opinion.

Premières prises de contact

Concepts de base et contenu

Les Autochtones du Canada ont été affectés et continuent d'être grandement affectés par les politiques et les mesures gouvernementales. Cette unité se penche sur les traités, les lois et les énoncés de politique touchant les Autochtones. Classée en ordre chronologique, l'unité fournit une perspective historique.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- déterminer la nature des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones à l'époque antérieure à la Confédération (jusqu'en 1867);
- formuler une critique des premières opinions des responsables français et anglais à l'égard des Autochtones;
- faire un exposé sur les relations entre Autochtones et non-Autochtones (Proclamation royale de 1763, direction militaire des affaires autochtones, évolution vers une direction civile des affaires autochtones, *Commission sur les Indiens* et loi de 1857, premiers traités);
- rendre compte de l'époque suivant le pacte confédératif de 1867 jusqu'à 1997, en s'attardant principalement sur :
 - les politiques de l'AANB relatives aux Autochtones,
 - la *Loi sur les Indiens* et ses refontes subséquentes (1876-1951),
 - le projet de loi C-31 de 1985,
 - les mesures prises par les gouvernements britannique et canadien à l'égard des traités,
 - l'évolution et la dévolution des pouvoirs du ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAIN).

Droits des Autochtones

Concepts de base et contenu

Au Canada, c'est le gouvernement fédéral qui a la responsabilité de s'assurer que les droits des Autochtones reconnus par la Couronne sont protégés et respectés. Avec la création des provinces de l'Ouest et le transfert de responsabilités aux provinces en matière d'éducation, de terres publiques et de ressources naturelles, le gouvernement fédéral n'a pu faire respecter un grand nombre de droits des Autochtones.

Il arrive souvent que les droits garantis aux Autochtones par la Couronne entrent en conflit avec les lois provinciales et fédérales. En vue d'en arriver à un accord sur ces droits, les Autochtones négocient avec les divers niveaux de gouvernement et recherchent une solution par la voie des tribunaux. La responsabilité des affaires indiennes a aussi été transférée d'un ministère fédéral à l'autre, ce qui s'est soldé par l'érosion d'un grand nombre de droits et pouvoirs autochtones. Pour ajouter à la complexité de la question des droits autochtones, le gouvernement fédéral s'est dégagé de toute responsabilité quant à la garantie et au respect des droits d'Autochtones et de groupes d'Autochtones comme les Métis et les Indiens non inscrits.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- expliquer dans leurs propres mots les relations entre les Autochtones et les gouvernements coloniaux avant 1867;
- comparer la forme de gouvernement que s'étaient donnée respectivement les Autochtones, les colons français et les colons anglais (dire pourquoi ils ont adopté ces formes de gouvernement);
- énumérer les caractéristiques du régime parlementaire britannique et du système fédéral américain incorporées dans l'AANB;

- parler des caractéristiques du gouvernement ne faisant pas partie de l'AANB qui pourraient s'inspirer de la notion autochtone de la démocratie;
- mentionner quelles sont les préoccupations que le fédéralisme a entraînées chez les Autochtones;
- énumérer les changements constitutionnels survenus en 1982 et parler de leurs incidences;
- parler des développements survenus dans les relations entre le gouvernement fédéral et les Autochtones en dépit de la conférence des Premiers ministres sur les droits autochtones;
- débattre du rôle des médias dans le système politique canadien;
- rendre compte du développement et du rôle du système des partis politiques de 1867 à nos jours;
- définir ce qu'est un parti politique et expliquer les raisons pour lesquelles des partis politiques sont formés;
- investiguer les possibilités de la création éventuelle d'un parti autochtone (évaluer ses chances de succès);
- discuter de la représentation des Autochtones dans les partis politiques;
- dire pourquoi des expressions comme la gauche, la droite et le centre sont invoquées pour décrire les partis politiques canadiens;
- expliquer la tendance du vote de la plupart des Autochtones selon leur appui des divers partis politiques (donner les raisons pour lesquelles les choses sont en train de changer);
- dire pourquoi les Autochtones ne votent pas massivement en faveur d'un parti politique canadien en particulier;
- définir ce qu'est le patronage et le rôle qu'il joue dans le système politique canadien;

- défendre les droits et les responsabilités des citoyens canadiens;
- comparer l'influence de l'État dans la vie quotidienne de la majorité des citoyens à l'influence de l'État envers les Autochtones du Canada;
- recommander des moyens que les citoyens pourraient utiliser pour influencer les décisions gouvernementales;
- décrire les droits fondamentaux des citoyens en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés et déterminer si ces droits s'appliquent aux Autochtones;
- résumer l'importance de la Charte canadienne des droits et libertés;
- décrire les devoirs d'un citoyen et expliquer dans leurs propres mots si ces devoirs s'appliquent à tous les Canadiens;
- déterminer la date à laquelle les Indiens inscrits des Premières Nations ont obtenu le droit de vote aux élections fédérales;
- citer les raisons invoquées par la dernière province ayant donné le droit de vote aux Autochtones pour retarder sa décision en ce sens;
- parler des chefs politiques autochtones actuels et décrire leurs positions sur les questions qui touchent les Autochtones;
- dessiner un organigramme décrivant les organismes autochtones qui négocient avec les divers niveaux de gouvernement au Canada;
- analyser les positions prises par les partis politiques provinciaux et fédéraux à l'égard des questions autochtones;
- établir la valeur d'une revendication territoriale dans une province ou un territoire donné;
- décrire l'autonomie gouvernementale telle que définie par une Première Nation locale;

- dire ce qu'il en est du contrôle de l'éducation à l'échelle locale et proposer deux dénouements possibles pour les communautés des Premières Nations;
- évaluer les droits et le contrôle relatifs aux ressources dans une perspective autochtone;
- comparer les positions des Autochtones et du gouvernement provincial concernant les droits de chasse, de pêche et de piégeage;
- évaluer les lois, les droits et les restrictions qui se rapportent à la chasse, à la pêche et au piégeage dans une perspective autochtone;
- étudier la situation actuelle des organismes politiques autochtones;
- expliquer dans leurs propres mots l'établissement d'organismes autochtones nationaux;
- décrire le cheminement des organismes autochtones provinciaux;
- décrire les activités du Congrès des Peuples Autochtones (CPA), qui représente les Métis et les Autochtones vivant hors réserve (parler notamment de la lutte continue qui oppose ces groupes aux gouvernements fédéral et provinciaux au sujet de leur reconnaissance);
- parler des problèmes socio-économiques touchant les Autochtones (logement, développement économique, éducation, santé et bien-être social, revendications territoriales);
- analyser les raisons expliquant les divergences de vues entre la *Manitoba Métis Federation* et l'assemblée des chefs du Manitoba;
- illustrer la structure organisationnelle de l'Assemblée des Premières Nations.

Vie économique des Autochtones (enrichissement)

Concepts de base et contenu

Les changements survenus dans la vie économique d'un grand nombre de communautés constituent un important jalon historique de la société autochtone. L'examen des caractéristiques du système économique en mutation tient compte de l'influence des communications et de la technologie, des tendances démographiques et de la migration, de l'éducation, des valeurs des jeunes et des anciens.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- nommer les bases économiques traditionnelles des communautés autochtones;
- présenter un exposé sur les stratégies économiques des communautés autochtones d'aujourd'hui;
- comparer la vie économique des Autochtones du nord et du sud du Manitoba;
- évaluer les programmes économiques mis en place par les groupes autochtones.

Adaptation au changement

Concepts de base et contenu

Cette unité porte sur le processus de changement et d'adaptation. Au fil de l'évolution de l'économie et de la société canadiennes, les Autochtones doivent s'adapter et modifier leur économie pour survivre et prospérer dans un nouvel environnement.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- analyser les retombées de l'industrialisation sur les collectivités rurales et urbaines du Canada;
- décrire comment les progrès des techniques agricoles et des innovations ménagères ont affecté l'organisation sociale et la vie économique des Autochtones en milieu rural;
- prévoir quel sera le taux d'urbanisation des Autochtones;
- examiner les retombées de l'organisation du mouvement ouvrier, des coopératives, des associations professionnelles et des associations patronales sur les Autochtones;
- parler des effets de la syndicalisation sur la vie des travailleurs autochtones;
- comparer les effets de l'expansion du mouvement coopératif sur la société canadienne en général et les Autochtones en particulier;
- énumérer les raisons pour lesquelles les associations professionnelles existent;
- évaluer le point de vue des associations professionnelles qui ne tiennent pas compte des pratiques et des coutumes des Autochtones.

Perspectives historiques

Concepts de base et contenu

L'histoire de l'Ouest canadien telle que perçue par les Autochtones ne repose pas uniquement sur le commerce et la guerre. Du point de vue autochtone, l'histoire est l'étude de tous les faits marquants et de leurs effets sur les gens. Les expériences vécues par les Autochtones ont eu une incidence sur le cours des événements liés à la colonisation de l'Ouest par les Européens au XIX^e siècle. Après une période de déclin, les Autochtones jouent de nouveau un rôle déterminant dans les affaires de l'Ouest canadien.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- rendre compte du pouvoir et du contrôle exercés par les compagnies de commerce de la fourrure;
- relater ce que certains ont appelé la spoliation de l'Ouest (1840-1896);
- faire une étude critique de l'achat par le Canada de la Terre de Rupert, qui appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson;
- évaluer en quoi la transaction a touché les Autochtones;
- énumérer les raisons pour lesquelles le Manitoba est entré dans la Confédération en 1870;
- dire pourquoi le Manitoba n'est pas devenu une province avant 1870;
- décrire les effets que l'entrée du Manitoba dans la Confédération a entraînés ailleurs dans l'Ouest;
- illustrer les changements qui se sont produits au Manitoba et ailleurs dans l'Ouest une génération après l'entrée du Manitoba dans la Confédération;

- donner deux exemples d'avantages que la période de prospérité de 1886 à 1929 a apportés dans l'Ouest;
- décrire une façon dont la Crise des années 1930 a affecté l'Ouest;
- évaluer les effets de la Crise sur les Autochtones;
- décrire la vie des membres des Premières Nations qui vivaient dans une région du Manitoba où ils habitent avant 1840;
- décrire le rôle du commerce de la fourrure dans le développement d'une région du Manitoba;
- expliquer les circonstances de l'arrivée des colons non-autochtones dans une région du Manitoba et donner la date de leur arrivée;
- débattre des incidences qu'a eues sur les Autochtones des Prairies l'arrivée massive d'immigrants européens entre 1896 et 1929;
- relater les changements survenus dans une localité au cours des 40 dernières années (dire si les conditions de vie des Autochtones de la région se sont améliorées au même rythme que celles des non-Autochtones);
- relater les contributions des Métis au développement du Canada;
- parler du mode de vie propre aux Métis;
- résumer les premiers conflits qu'ont vécus les Métis;
- comparer les attitudes changeantes au sujet de Louis Riel (pendu comme traître en 1885 et honoré comme un héros en 1967);
- évaluer l'ampleur de l'influence exercée de nouveau par les Autochtones dans la vie sociale, économique et politique du Manitoba et de l'Ouest canadien.

Relations extérieures

Concepts de base et contenu

Quand le Canada et les États-Unis ont établi une frontière commune entre les deux pays, ces gouvernements nationaux ont garanti aux Autochtones le droit de passage transfrontalier avec leurs possessions en vertu du Traité Jay, signé par la Grande-Bretagne et les États-Unis (le Canada ne l'a jamais ratifié). D'autres textes de loi ont limité le passage transfrontalier depuis.

Les Autochtones du Canada ont fait des représentations auprès de gouvernements étrangers afin de communiquer leur point de vue au sujet du Traité Jay. Ils ont aussi collaboré à la création du Conseil mondial des peuples indigènes, un forum qui permet d'échanger des idées et de partager les préoccupations des peuples indigènes partout dans le monde.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- résumer les faits importants de l'histoire de la Grande-Bretagne qui expliquent pourquoi cette petite île a créé un immense empire;
- analyser les retombées pour les Autochtones de deux incidents importants ayant engendré des conflits entre le Canada et les États-Unis au cours des XIX^e et XX^e siècles;
- découvrir comment les liens économiques et politiques qui se sont tissés entre le Canada et les États-Unis au cours des XIX^e et XX^e siècles ont affecté les Autochtones;
- expliquer pourquoi le Canada subit actuellement l'influence culturelle, économique et politique des États-Unis;
- faire la différence entre l'influence que les États-Unis exercent sur les Autochtones et les non-Autochtones;

- démontrer qu'ils connaissent la nature de la participation canadienne aux affaires internationales (notamment la position canadienne concernant la façon dont les Autochtones des pays moins développés sont traités);
- comparer la position canadienne à l'égard des Autochtones à la politique canadienne sur l'aide internationale aux pays moins développés;
- comparer la perception des Canadiens envers eux-mêmes à la façon dont les autres les perçoivent;
- étudier les rapports entre les Autochtones et le monarque anglais;
- prévoir si les gouvernements des Premières Nations au Canada seront reconnus dans l'avenir comme des bandes, des tribus des nations ou d'autres formes de gouvernement;
- examiner la cause des Deskahehs (les six nations qui ont tenté de faire comparaître le Canada devant la Cour internationale de justice);
- faire état des réalisations du Conseil mondial des peuples indigènes.

Autonomie gouvernementale autochtone (enrichissement)

Concepts de base et contenu

De 1969 à aujourd'hui, un certain nombre de faits marquants ont fait progresser le dossier de l'autonomie gouvernementale autochtone, notamment :

- les changements proposés à la *Loi sur les Indiens* dans l'énoncé de politique relative aux Indiens de 1969 (Livre blanc);
- les contre-propositions au Livre blanc proposées par les Autochtones;
- les exemples scandaleux d'injustice mis en lumière lors de l'enquête sur la justice et les Autochtones du Manitoba;
- l'intervention de Elijah Harper à l'Assemblée législative du Manitoba, qui a fait avorter l'Accord du lac Meech;
- la reconnaissance de la nation Dénée.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- énumérer les faits marquants qui ont fait progresser le dossier de l'autonomie gouvernementale des Autochtones de 1969 à aujourd'hui;
- donner leur opinion sur le Livre blanc controversé du gouvernement fédéral (énoncé de politique relative aux Indiens de 1969);
- énumérer les contre-propositions au Livre blanc proposées par les chefs autochtones;

- résumer les recommandations faisant suite à l'enquête sur la justice et les Autochtones du Manitoba (p. ex. système judiciaire séparé pour les Autochtones du Manitoba);
- expliquer comment l'unité autochtone a fait avorter l'Accord du lac Meech (se référer à l'intervention de Elijah Harper à l'Assemblée législative du Manitoba);
- décrire les récents développements au Manitoba concernant l'abolition des Affaires indiennes et la promotion de l'autonomie gouvernementale des Autochtones;
- connaître l'histoire de la *Loi sur les Indiens* et du ministère des Affaires indiennes.
- résumer les articles suivants de la *Loi sur les Indiens* :
 - les droits territoriaux,
 - les droits fiscaux,
 - les restrictions touchant à la consommation d'alcool,
 - la définition du statut d'« Indien »,
 - le droit de vote,
 - la gestion financière,
 - l'éducation,
 - le gouvernement communautaire,
 - les droits juridiques,
 - les terres de réserve;
- proposer pour chacun des articles précités de la *Loi sur les Indiens* une alternative qui respecte les buts de l'autonomie gouvernementale autochtone.

CHAPITRE 4 : QUESTIONS INTERNATIONALES (SECONDAIRE 4)

Controverses actuelles 4.3

Liens géopolitiques 4.5

Qualité de vie 4.6

Choix offerts 4.8

Spiritualité autochtone 4.11

CHAPITRE 4 : QUESTIONS INTERNATIONALES (SECONDAIRE 4)

Controverses actuelles

Concepts de base et contenu

Les sociétés dominantes ont tendance à considérer leur style de vie comme supérieur. L'assimilation de leurs coutumes et de leur mode de vie est perçue comme une forme de progrès. Dans un contexte global cependant, chaque société possède une culture, une orientation politique et un mode de vie bien à elle, tout en s'adaptant à la technologie et en l'utilisant à son rythme. Par exemple, certains Européens considèrent l'histoire comme une évolution de la barbarie à la civilisation, rejetant ainsi du revers de la main les réalisations des civilisations passées et des sociétés moins développées du point de vue technologique.

Aujourd'hui, bon nombre d'associations autochtones ont décidé de revoir leur orientation culturelle afin de tenir compte davantage des traditions autochtones, notamment ce qui les distingue du point de vue économique, politique et spirituel.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- fournir une critique du rôle des médias à l'égard des questions internationales;
- illustrer comment les médias déforment l'image des Autochtones canadiens et des autres peuples indigènes;
- résumer les idées principales du rapport de la commission Berger (en particulier celles qui mentionnent différents points de vue concernant la qualité de vie);

- décrire la forme d'autonomie gouvernementale existant au Groënland (un pays gouverné par un peuple autochtone);
- relater un point de vue de l'expérience des Maoris en Nouvelle-Zélande, en mettant l'accent sur la survie de la culture aborigène sur le plan politique, social, éducatif et spirituel.

Liens géopolitiques

Concepts de base et contenu

Les indigènes de partout dans le monde ont découvert qu'ils avaient bien des points en commun. Leur vie spirituelle est axée sur le lien établi entre l'humanité et le Créateur, leur vie économique est en harmonie avec l'environnement et ils ont été colonisés par des puissances occupantes. Aujourd'hui, les indigènes créent des organismes et des forums de discussion pour que les choses évoluent en tenant compte de leurs besoins et de leurs aspirations.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- faire un bref compte rendu de la position des indigènes au sein des organismes géopolitiques du monde;
- donner une raison expliquant pourquoi les pays coopèrent entre eux et une raison pourquoi ils entrent en conflit;
- décrire ce qu'il faut faire pour prévenir un conflit mondial majeur (relier ces initiatives aux indigènes);
- expliquer comment les relations entre les Premières Nations et les gouvernements fédéral et provincial sont perçues en période de coopération et de conflit;
- résumer l'histoire et la situation actuelle des indigènes de l'une ou l'autre des régions suivantes :
 - Amérique du Sud,
 - Asie,
 - Europe (Saami, Basques, Bosniaques et Croates),
 - Australie (Aborigènes);
- reconstituer l'histoire du colonialisme (Quels facteurs ont changé la vie des indigènes? Comment les puissances coloniales ont-elles exploité la terre et les ressources?).

Qualité de vie

Concepts de base et contenu

En Amérique centrale et du Sud, bien des indigènes sont pris au beau milieu d'une guerre idéologique. Par contre, les indigènes de l'Afrique du Sud ont vaincu l'apartheid et tiennent fermement les rênes du pouvoir. Les conflits sont attribuables en grande partie à l'exploitation des ressources naturelles (p. ex., en Amérique centrale et du Sud, le contrôle du bois d'œuvre, des terres agricoles et des minerais se trouvant dans les forêts tropicales humides où vivent les indigènes est souvent un enjeu majeur).

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- énumérer les critères essentiels à une vie bien remplie au sein des communautés autochtones;
- illustrer sur un graphique les réalisations qui ont permis d'améliorer la qualité de vie d'une communauté autochtone;
- décrire ce qu'est la vie d'un Autochtone dans la société canadienne;
- énumérer les facteurs historiques qui ont encore des répercussions sur les communautés autochtones du Canada;
- établir les différences entre la qualité de vie au Canada et dans un pays en développement de l'Amérique centrale ou du Sud.
- comparer la situation des communautés autochtones du Canada à celle des communautés indigènes de l'Amérique centrale et du Sud;
- illustrer comment les facteurs historiques ont influencé les pays en développement et les pays développés;

- résumer les grandes lignes des mesures proposées pour améliorer la qualité de vie dans les pays en développement (indiquer comment ces mesures touchent les communautés indigènes);
- faire état des approches proposées en faveur d'une exploitation harmonieuse des ressources.

Choix offerts

Concepts de base et matière enseignée

Bien des peuples autochtones du Canada ont adopté des formes de gouvernement, de développement économique et d'enseignement parallèles différentes de celles pratiquées et imposées par le ministère des Affaires indiennes dans le passé. L'autonomie locale en matière d'éducation est déjà une réalité et un succès dans plusieurs communautés. L'autonomie gouvernementale et la participation des Autochtones au développement économique continuent à faire l'objet de négociations avec les gouvernements fédéral et provinciaux.

D'autres pays ont adopté des modèles de développement qui fonctionnent bien. De concert avec le gouvernement fédéral, les dirigeants autochtones ont recommandé que les modèles les plus efficaces soient adaptés et mis en œuvre dans les communautés autochtones, afin de favoriser leur développement socio-économique.

Résultats souhaités

Approche A (choisir trois questions au minimum, au moins une par section)

Section 1

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- présenter trois différentes façons de percevoir les droits fondamentaux de la personne dans diverses parties du monde, en particulier les droits qui s'appliquent aux indigènes;
- discuter des conflits attribuables au nationalisme et à l'impérialisme dans la lutte pour l'unité et la paix dans le monde;

- analyser le rôle des grandes religions à l'égard des questions internationales;
- démontrer leurs connaissances des progrès accomplis par les Autochtones en matière d'éducation et de développement économique.

Section 2

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- analyser la demande grandissante de ressources et d'énergie et les pressions que cela entraîne sur l'environnement et l'économie et à l'endroit des indigènes de toutes les régions du monde;
- décrire l'effet de l'évolution technologique sur la façon de vivre des gens.

Approche B (choisir dans la liste ci-dessous au moins trois régions ou pays représentatifs et examiner les questions pertinentes mentionnées dans l'approche A)

- Amérique centrale
- Amérique du Sud
- Chine ou Inde
- Asie du Sud-Est
- Afrique du Nord ou du Sud-Ouest
- Afrique subsaharienne ou toute autre région importante
- Un pays possédant l'un ou l'autre de ces types de gouvernement : régime totalitaire, autoritaire, démocratique ou théocratique

Thème spécial (facultatif)

- décrire l'invasion des Amériques par les Européens et l'holocauste qui en a résulté tels que perçus par les Autochtones;
- décrire des formes d'enseignement non conventionnelles (p. ex., écoles de survie, Children of the Earth School);

- comparer les expériences d'autonomie gouvernementale des Autochtones du Canada à celles des Autochtones du Groënland (ces expériences diffèrent-elles? Pourquoi?);
- résumer deux formes de développement économique.

Spiritualité autochtone

Concepts de base et contenu

Toute unité portant sur la spiritualité autochtone doit être abordée avec tact et sensibilité. Le thème dominant de la spiritualité autochtone est l'importance que les Premières Nations accordent à leurs relations avec la nature et leur responsabilité à son égard. Comprendre ce lien, c'est comprendre la spiritualité autochtone. Les personnes qui ont une autre affiliation religieuse ou une conception séculaire ou matérialiste du monde ont souvent de la difficulté à comprendre la spiritualité autochtone. D'où l'importance pour les élèves de découvrir l'importance du lien qui rattache les Autochtones à la nature.

Dans la mesure du possible, demander à des Autochtones ou à des anciens de parler de leur patrimoine spirituel et de leurs croyances, afin de donner un caractère authentique au thème abordé. Des contes et des légendes peuvent aussi servir à illustrer les concepts généraux. Les enseignants devraient expliquer aux élèves que les valeurs et les principes intrinsèques de la spiritualité autochtone s'expriment dans la vie de tous les jours.

Il est important de souligner que l'objectif de cette unité n'est pas la conversion des élèves à la spiritualité autochtone. Elle cherche plutôt à faire ressortir les valeurs intrinsèques qui aident à comprendre la façon dont les Autochtones conçoivent le monde. Pour voir les choses dans une perspective autochtone, les élèves doivent avoir une idée de la spiritualité qui anime tout ce qui touche la vie des Autochtones.

Résultats souhaités

Quand les élèves auront passé l'unité en revue, ils pourront :

- expliquer dans leurs propres mots la spiritualité autochtone, qui établit une relation fondamentale entre les humains, la nature (plantes, animaux, terre et eau) et le Créateur;

- comparer les caractéristiques propres à ce type de relation à une perspective non-autochtone;
- faire état des différences et des similitudes entre les croyances de diverses cultures autochtones;
- expliquer l'origine possible de cérémonies similaires pratiquées par différents groupes culturels;
- faire un rapport démontrant jusqu'à quel point les cérémonies traditionnelles font partie intégrante de la vie des Autochtones de nos jours;
- décrire le rôle des légendes dans les croyances des Autochtones de nos jours;
- expliquer dans leurs propres mots le rôle des valeurs et des croyances spirituelles traditionnelles des Autochtones.

ANNEXE

Évaluation des élèves 5.3

Techniques d'évaluation des élèves 5.3

Méthodes d'enregistrement des données 5.5

Activités continues de l'élève 5.6

Types de tests et d'examens 5.7

ANNEXE

Évaluation des élèves

Le processus d'apprentissage s'appuie sur l'évaluation. L'évaluation doit être menée en étroite corrélation avec les résultats d'apprentissage. Les activités d'apprentissage et d'évaluation doivent offrir aux élèves l'occasion de démontrer qu'ils ont acquis de nouvelles connaissances et qu'ils disposent de capacités d'analyse, de synthèse et d'évaluation. En mesurant la performance des élèves, les enseignants doivent tenir compte des résultats d'apprentissage et déterminer dans quelle mesure les élèves les ont atteints.

Les enseignants doivent évaluer régulièrement le travail, tant écrit qu'oral des élèves, à l'aide d'une vaste gamme d'outils d'évaluation. Le travail quotidien des élèves doit être évalué sur une base continue. En plus de porter un jugement sur les connaissances actives des élèves au sujet des peuples autochtones, les enseignants doivent évaluer les progrès réalisés par les élèves en ce qui concerne leur capacité de bien communiquer leurs idées, d'analyser une question et de faire des jugements. Il est également recommandé aux enseignants d'évaluer la performance des élèves à la fin de chaque unité au moyen de tests ou de devoirs écrits.

Techniques d'évaluation des élèves

Méthodes d'organisation

- **Poste d'évaluation**

En organisant l'évaluation des élèves, les enseignants peuvent se servir d'un poste d'évaluation. Il s'agit habituellement d'un endroit désigné par l'enseignant pour l'évaluation individuelle ou en groupe des connaissances, des habiletés, des processus et des attitudes des élèves.

Le poste d'évaluation permet aux élèves d'être évalués sur l'accomplissement d'une tâche qui peut les obliger à manipuler des matériaux, des idées ou des mots. Il est conçu pour être utilisé pendant les heures régulières de classe mais il peut aussi être utilisé dans des endroits autre que la salle de classe.

- **Évaluation individuelle**

En évaluant les progrès accomplis par l'élève, on peut faire des comparaisons avec :

- son niveau de connaissances antérieur;
- une norme prédéterminée;
- une norme établie pour un groupe de même âge ou de même niveau que l'élève.

- **Évaluation de groupe**

En recueillant des données d'information pour l'évaluation des élèves travaillant en groupe, les enseignants doivent :

- évaluer le travail en groupe en accordant la même note à tous les membres du groupe;
- évaluer les progrès de l'élève individuel au sein du groupe, et recourir aux groupes pour structurer l'apprentissage plutôt que pour des fins d'évaluation;
- accorder des notes distinctes pour le travail effectué en groupe.

- **Contrats**

Les contrats sont des projets d'apprentissage que les élèves élaborent soit eux-mêmes, soit en collaboration avec l'enseignant. Un contrat précise normalement les résultats à obtenir, la façon de les obtenir, le délai prévu et les critères d'évaluation de la performance.

- **Autoévaluation et coévaluation**

L'autoévaluation et la coévaluation sont conçues de façon à responsabiliser les élèves face à l'apprentissage en leur offrant des possibilités de réflexion et de rétroaction. Dans le cas de l'autoévaluation, l'élève découvre ce qu'est l'apprentissage en réfléchissant à ses propres activités. Dans le cas de la coévaluation, l'élève découvre ce qu'est l'apprentissage en réfléchissant aux activités d'autres élèves.

- **Dossier de l'élève**

Le dossier est un ensemble de documents produits par l'élève réunis sur une assez longue période et qui permet à l'enseignant d'évaluer les progrès de l'élève. La collecte des travaux et devoirs des élèves devrait commencer aussitôt que possible.

Méthodes d'enregistrement des données

- **Fiches anecdotiques**

La fiche anecdotique consiste en une description écrite d'observations de l'enseignant au sujet de l'élève. Ces fiches sont rassemblées dans un dossier ou chemise de classement. Ces fiches permettent d'enregistrer différents aspects du processus de l'apprentissage des élèves qui ne seraient pas consignés autrement. Bien que ces observations ne soient pas toujours montrées aux élèves, aux parents ou aux tuteurs, elles ont surtout pour objet d'aider l'enseignant à améliorer les communications. Elles offrent également une source de données qui permettent d'avoir une vue d'ensemble du développement de l'élève

- **Grilles d'observation**

Il s'agit là d'une liste de concepts, de compétences, de démarches et d'attitudes spécifiques observés par les enseignants. L'enseignant doit déterminer dans quelle mesure ces éléments ont été maîtrisés. Il est recommandé d'utiliser fréquemment la liste.

- **Échelles d'appréciation**

L'échelle d'appréciation est un instrument qui permet de déterminer dans quelle mesure certains concepts, compétences, démarches ou attitudes spécifiques transparaissent dans le travail de l'élève. Elle permet à l'enseignant d'enregistrer la performance de l'élève par rapport à une vaste gamme de compétences. Elle est également utile dans toute situation où la performance de l'élève s'inscrit dans un continuum (p. ex., la participation à un débat).

Activités continues de l'élève

- **Travaux écrits**

Il s'agit de réunir des données sur les progrès réalisés par les élèves en leur demandant de planifier, d'organiser et de rédiger un travail. Ce travail peut prendre la forme d'un contrat ou d'un projet de longue durée. Il peut s'agir d'un travail individuel ou d'un travail en groupe. Le rapport écrit peut accompagner l'exposé ou constituer une activité distincte. L'enseignant doit évaluer le contenu, l'acquisition de nouvelles compétences, l'attitude des élèves à l'égard du travail qu'on leur a confié et les démarches qui entrent dans la préparation et la production du travail écrit.

- **Exposés**

Les exposés peuvent se faire sur une base individuelle ou en groupe. Ils peuvent accompagner un travail écrit.

- **Évaluation de la performance**

On peut évaluer les élèves en fonction de leur performance dans différents types d'activités.

- **Devoirs**

Il s'agit d'exercices que l'élève doit faire en dehors des heures de classe. La collecte d'information en prévision d'un cours peut être considérée comme un devoir. Il peut s'agir de la lecture de certains passages d'un ouvrage, de la recherche sur un sujet donné ou de la préparation de documents en vue de les apporter aux cours. En tant que méthode d'instruction, un devoir peut englober des activités liées à l'étude indépendante d'une question (p. ex., questions assignées, rapports et exposés). En tant que technique d'évaluation, les devoirs aident l'enseignant à porter un jugement sur le rendement des élèves.

L'évaluation des devoirs permet de déterminer le niveau de compréhension, la qualité du travail et l'engagement de l'élève vis-à-vis les exercices qui lui sont confiés. L'enseignant doit examiner la démarche qui a permis à l'élève de faire son devoir, discuter avec lui de la réflexion qui l'a guidé dans son travail et prendre note des connaissances techniques qu'il a acquises.

Types de tests et d'examens

- **Interrogations orales**

On recourt à l'interrogation orale quand une réponse écrite n'est pas appropriée. Cette méthode d'évaluation est également utile dans des situations où une réponse orale est requise (p. ex. capacité à s'exprimer correctement, capacité de parler une deuxième langue, capacité de débattre d'une question).

- **Tests de performance**

Le test de performance aide l'enseignant à évaluer dans quelle mesure un élève exécute un comportement auquel il s'est exercé. Cette épreuve s'avère utile quand l'élève doit donner une démonstration directe de ses compétences (p. ex., présentation d'un exposé).

- **Items à réponse élaborée**

L'enseignant doit recourir à cette technique lorsqu'il souhaite obtenir une réponse écrite approfondie sur un sujet particulier. Les élèves peuvent donc formuler librement leurs réponses selon ce qui leur semble approprié. Les items à réponse élaborée sont utiles pour évaluer la force de l'argumentation, de même que les capacités d'évaluation et de synthèse de l'élève. Ils permettent aux élèves d'exprimer leurs croyances et leurs valeurs sur une vaste gamme de questions.

- **Items à réponse courte**

Les items à réponse courte sont utiles quand l'enseignant veut que ses élèves répondent à une question précise. On y a souvent recours pour contrôler la capacité de récupérer des connaissances mémorisées. Les items à réponse courte sont utiles pour contrôler les capacités de raisonnement de niveau supérieur ou pour évaluer les attitudes. Ils permettent de déterminer le degré d'intériorisation ou d'assimilation de la matière. Ils devraient s'utiliser de concert avec d'autres techniques d'évaluation.

- **Items de type appariement**

Cette méthode consiste à présenter une série de questions dans une colonne et une série de réponses possibles dans une autre colonne. Ce genre d'épreuve permet de vérifier la capacité de l'élève de se rappeler d'informations factuelles. Il permet également de vérifier l'assimilation ou l'acquisition d'une vaste gamme de faits connexes, d'associations et de rapports de manière efficace. Cet outil est particulièrement utile lorsqu'il est utilisé de concert avec d'autres outils d'évaluation.

- **Items à choix multiples**

Les items à choix multiples consistent en une question directe ou énoncée, suivie d'un certain nombre de réponses possibles, dont seulement une est exacte. On y a recours le plus souvent pour vérifier la capacité de rappel et de reconnaissance de l'élève. Ils permettent également de vérifier les capacités de raisonnement de niveau supérieur.

- **Items de type vrai-faux**

Avec ce genre d'items, l'élève doit indiquer si un énoncé est vrai ou faux. Cet outil sert principalement à évaluer l'assimilation du contenu. Une épreuve de cette nature permet de mesurer les capacités par rapport à une vaste gamme de niveaux de raisonnements.

Des exemples de tableaux d'évaluation figurent aux pages 5.9 à 5.16.

Autoévaluation de l'élève			
	facilement	avec de l'aide	avec difficulté
<p>Utilisation des habiletés de planification</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai compris le sujet • J'ai préparé des questions en prévision de la recherche à faire • J'ai proposé des sources d'information possibles • J'ai choisi les questions • J'ai élaboré un plan de recherche <p>Utilisation des habiletés de traitement de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai repéré des sources d'information <ul style="list-style-type: none"> — à l'école — dans la communauté • J'ai rassemblé et organisé des données • J'ai découvert de nouvelles informations • J'ai répondu aux questions • J'ai formulé mon texte dans mes propres mots • J'ai révisé mon travail <p>Utilisation des habiletés de communication de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai présenté mon projet de recherche <p>Utilisation des habiletés d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai suivi le plan d'action • J'ai acquis des compétences et des connaissances qui me serviront dans d'autres activités 			

Grille d'observation pour évaluer les attitudes et valeurs de l'élève relativement à une question donnée

Nom de l'élève : _____

Date ou période de l'évaluation : _____

Donner une cote aux critères suivants, s'il y a lieu

0 Jamais

1 Parfois

2 La plupart du temps

3 Toujours

L'élève a lu les documents, regardé le film ou la vidéo ou écouté la bande sonore faisant l'historique de la question.

L'élève a participé activement à la discussion sur la question.

L'élève a répondu aux questions qui lui ont été posées.

L'élève a exprimé ses opinions, ses idées, son accord ou son désaccord à l'égard des réponses fournies par d'autres élèves.

L'élève a manifesté le désir de se renseigner davantage sur la question.

L'élève a défendu sa position sur la question même quand d'autres exprimaient un vif désaccord.

L'élève a accepté les critiques des autres à l'égard de sa position sur la question.

L'élève a présenté une position réfléchie sur la question.

Échelle d'appréciation holistique pour noter l'exposé oral

Nom de l'élève : _____

Date ou période de l'évaluation : _____

Échelle : 3 = Les paroles de l'élève sont faciles à comprendre.
La voix est bien modulée.
Le débit de l'élève est bon.
Les pauses et les accentuations sont utilisées à bon escient.
L'élève parle assez fort pour qu'on entende bien.
L'exposé est bien structuré, logique et intéressant.
Il est clair que l'élève s'est beaucoup préparé.
La matière présentée par l'élève dans son exposé est pertinente.
Les termes et les expressions utilisées par l'élève dans son exposé sont appropriés.
L'élève fait preuve de créativité en présentant son sujet.
L'exposé semble « rejoindre » l'auditoire.

Échelle : 2 = Certaines des paroles de l'élève ne sont pas faciles à comprendre.
La voix est un peu modulée.
Le débit de l'élève est parfois trop rapide pour permettre à l'auditeur de bien saisir le sens des mots.
Les pauses marquées par l'élève sont parfois inopportunes, ou les phrases débordent les unes sur les autres, ce qui nuit à la compréhension du message.
L'élève baisse la voix de temps à autre, de sorte que l'auditeur peut difficilement assimiler tout le contenu du message.
L'exposé est plus ou moins structuré; il arrive cependant que les énoncés manquent de cohérence.
L'exposé manque parfois de dynamisme et l'auditoire « se désintéresse ».
L'élève semble s'être assez bien préparé.
La matière présentée est pertinente, dans l'ensemble.
La structure de l'exposé est prévisible.
L'auditoire écoute passivement l'exposé.

Suite à la page suivante

Échelle : 1 = Les paroles de l'élève sont souvent difficiles à comprendre.
L'élève parle d'une voix monocorde en faisant son exposé.
Le débit de l'élève est soit trop lent, soit trop rapide.
Les pauses ou les accentuations sont tout à fait absentes.
L'élève parle d'une voix trop faible, de sorte qu'il est difficile d'entendre l'exposé.
L'exposé est mal structuré.
L'auditoire ne manifeste pas d'intérêt.
L'élève semble avoir fait une préparation minimale.
La matière présentée n'est pas appropriée ou n'est pas en rapport avec le sujet de l'exposé.
L'exposé manque de cohérence.
L'auditoire n'est pas impliqué.

L'enseignant attribue une note pour l'exposé oral en choisissant la catégorie qui correspond le mieux à ses observations.

Formulaire d'évaluation d'une présentation de groupe (évaluation par les pairs)					
Échelle : (1 = insuffisant, 2 = moyen, 3 = bien, 4 = très bien, 5 = excellent)					
	1	2	3	4	5
Introduction					
a suscité l'intérêt de l'auditoire					
a expliqué les points traités dans l'exposé					
Fond de l'exposé					
Présentation de l'information					
Pertinence de la matière présentée					
Utilisation d'exemples					
Organisation des idées					
Conclusion					
Remarques servant de conclusion					
Présentation					
Contact visuel					
Vocabulaire (précision, variété)					
Posture					
Utilisation d'aides audiovisuelles					
Réponses aux questions posées					
Gestes (naturels et expressifs)					

Fiche anecdotique pour les activités de groupe

Nom des élèves :

Date ou période de l'évaluation : _____

Période d'observation : _____

Remarques au sujet des membres du groupe :

1. Les interventions verbales et l'écoute des autres sont bien dosées.
2. Fait preuve de respect pour les autres.
3. Exprime sa propre opinion.

L'(les) élève(s) ayant servi de rapporteur-secrétaire pour le groupe.

Degré d'efficacité

L'(les) élève(s) ayant joué le rôle de participant.

Degré d'efficacité

L'(les) élève(s) ayant joué le rôle de chronométrateur.

Degré d'efficacité

Évaluation de l'efficacité du groupe

Nom : _____ Groupe : _____

Titre du projet : _____

Auditoire : _____

Attribuez une note à votre groupe

(1 = insuffisant, 2 = moyen, 3 = bien, 4 = très bien, 5 = excellent)

- | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| • coopération collégiale avec tous les membres du groupe | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • réalisation du projet | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • performance satisfaisante de la part du groupe | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • contribution à la réalisation du projet | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • utilisation efficace du temps | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

Évaluation et observations personnelles :

- Es-tu satisfait(e) de votre participation au projet?
- À ton avis, les autres membres du groupe ont-ils fait de leur mieux?
- Penses-tu que ton groupe aurait pu apprendre davantage?
- Préfères-tu travailler seul(e) ou en groupe? Explique ta réponse.
- Donne un exemple précis d'une chose que tu as apprise en participant à ce projet.

Fiche de renseignements sur l'élève

Coche la colonne qui décrit le mieux la performance des membres de ton groupe.

Compétences qui favorisent la réalisation du projet	Tout le temps	La plupart du temps	Parfois	Jamais
<p>Ont essayé de susciter l'intérêt des autres membres du groupe, ont proposé des initiatives, ont suggéré d'autres pistes à explorer quand le groupe se trouvait dans une impasse.</p> <p>Ont donné de l'information factuelle au groupe.</p> <p>Ont exprimé leurs opinions personnelles sur une question aux autres membres du groupe.</p> <p>Ont évalué les suggestions des autres membres du groupe en vue de déterminer si leurs propositions pouvaient se concrétiser ou si certaines idées étaient contradictoires.</p> <p>Ont encouragé le groupe à prendre une décision.</p> <p>Ont permis au groupe de se concentrer sur l'essentiel, ont écarté les idées sans rapport avec la question, ont insisté sur le respect de certaines normes, ont fixé les priorités et ont veillé à ce qu'on y donne suite.</p> <p>Ont enregistré les idées des autres membres du groupe.</p> <p>Ont manifesté des compétences qui aident les élèves à travailler de façon collégiale.</p> <p>Ont encouragé d'autres membres du groupe à prendre la parole et à exprimer leurs idées ou leurs opinions.</p> <p>Ont apporté un soutien aux membres du groupe en acceptant leurs idées et leurs suggestions.</p> <p>Ont essayé d'inciter les membres ayant des opinions divergentes à réfléchir à la position des autres et à parvenir à un consensus (médiation).</p>				

Fournissez des exemples d'initiatives prises par différents membres du groupe dans les domaines où vous avez eu du succès.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Bloom, B.S., et al. *Taxonomy of Educational Objectives: Handbook 1, Cognitive Domain*, New York (New York), D. McKay, 1956.

Éducation Saskatchewan. *Student Evaluation: A Teacher Handbook*, Regina (Sask.), Éducation Saskatchewan, 1991.

---. *Student Evaluation: A Teacher Handbook for Grades 1 to 12*, Regina (Sask.), Éducation Saskatchewan, 1983.